



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

IL Y AURA DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES SCOLAIRES

LE 2 NOVEMBRE 2014 À LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS

Gaspé, le 15 septembre 2014 – En vertu de la Loi sur les élections scolaires, il y aura élections générales le dimanche 2 novembre prochain à la Commission scolaire des Chic-Chocs. Huit postes de commissaires, ainsi qu'un poste à la présidence de la Commission scolaire sont à combler dans le cadre de ces élections. Environ 24 000 électeurs pourront exercer leur droit de vote. Le président d'élections pour ce scrutin est monsieur Yvan Landry.

Voici quelques dates importantes de la période électorale :

- Début de la période électorale : 19 septembre 2014
- Déclaration de candidature : du 23 au 28 septembre 2014, à 17 h
- Période pour demander une modification à la liste électorale : du 6 au 14 octobre 2014
- Vote par anticipation : 26 octobre 2014
- Jour du scrutin : 2 novembre 2014

Les règles concernant le financement des candidats et le contrôle des dépenses électorales s'appliquent durant les 45 jours que dure la période électorale.

Les représentants des médias qui veulent obtenir de l'information relative à la tenue de la présente élection générale scolaire peuvent consulter la section spéciale que le Directeur général des élections du Québec a mise en ligne sur son site Web, à l'adresse www.electionsequbec.qc.ca. Pour des informations relatives à la Commission scolaire des Chic-Chocs, ils peuvent s'adresser à la personne dont les coordonnées apparaissent au bas de ce communiqué.

Les électeurs peuvent également consulter le site Web ou adresser des questions au Centre de renseignements du Directeur général des élections en utilisant les coordonnées mentionnées ci-après.

Par téléphone : 418 528-0422 – région de Québec
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846) – extérieur de Québec
1 800 537-0644 (pour les personnes malentendantes)

Source :

Yvan Landry, président d'élections
Téléphone : 418 368-3499, poste 5914